

Changement(s). Comprendre pour agir

Lundi 23 et mardi 24 février 2026

 **Centre international de conférence Météo-France**
42 avenue Gaspard Coriolis, 31100 Toulouse



CHANGER NOTRE RAPPORT AU VIVANT

Boris Presseq, Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse

Sabine Rossignol, secrétaire générale, formatrice EDD

Malange Jean-François, professeur, formateur EDD

Objectifs de l'atelier :

- Repenser simultanément la relation homme-nature et la relation homme-homme
- Proposer des exemples de dispositifs pédagogiques et éducatifs, et des ateliers de conception pédagogique

Problématisation : **comment dépasser une vision anthropocentrée de la biodiversité et replacer l'être humain comme une espèce comparable aux autres en son sein ?**

Repères de progression du thème 1 – Biodiversité et écosystèmes

Ce tableau précise les capacités dont la maîtrise est attendue à la fin de chaque cycle.
Cette maîtrise s'acquiert progressivement et ces capacités peuvent bien sûr être travaillées en amont du cycle, tout comme elles seront régulièrement mobilisées dans les cycles suivants.

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4	Lycée
Biodiversité et écosystèmes : le tissu vivant de la planète				
Explorer et découvrir son environnement proche, poser des questions sur les êtres vivants et se rendre compte de leur diversité et de quelques interactions.	Observer et décrire son environnement pour reconnaître la diversité des êtres vivants et de leurs interactions, en menant des investigations ; être sensible à l'adoption d'un comportement éthique et responsable vis-à-vis du vivant.	Analyser des écosystèmes et les caractériser en pratiquant des démarches d'investigation ; reconnaître et s'approprier les valeurs de la biodiversité en interrogeant la place de l'être humain.	Analyser la place de chaque être vivant, dont l'être humain, au sein de la biodiversité et évaluer son importance dans le fonctionnement d'un écosystème, en s'appuyant sur des démarches scientifiques.	Décrire et analyser la diversité du vivant et la dynamique des écosystèmes à différentes échelles de temps et d'espace, et critiquer les relations entre l'être humain et la biodiversité dans différents contextes.
Érosion, gestion et préservation de la biodiversité et des écosystèmes				
Explorer et découvrir des relations entre des actions humaines et les êtres vivants ; se rendre compte de la richesse de la biodiversité et participer à sa préservation par des éco-gestes simples et d'autres actions concrètes.	Observer et se poser des questions sur les actions humaines et leurs interactions avec les autres êtres vivants ; être sensible à des choix de comportements plus favorables à la préservation des écosystèmes et comprendre comment mobiliser ses connaissances pour agir dans le cadre d'une action locale.	Reconnaître les causes de l'érosion de la biodiversité et les liens avec le changement climatique pour devenir acteur de ses choix dans la gestion et la préservation des écosystèmes.	Analyser les conséquences des activités humaines sur les écosystèmes dans l'objectif de devenir un acteur engagé pour la préservation de la biodiversité.	Évaluer et mettre en perspective l'action anthropique individuelle et collective sur la biodiversité et devenir un citoyen engagé et critique en matière de gestion et de préservation de la biodiversité.
Biodiversité et santé				
Se rendre compte de liens entre la biodiversité et la santé humaine et participer à des actions et gestes favorisant une meilleure santé des êtres vivants.	Reconnaître des liens entre la biodiversité et la santé humaine et être sensibilisé aux conséquences des comportements sur la santé des êtres vivants.	Observer et décrire les liens étroits entre la biodiversité et la santé humaine pour caractériser des comportements favorables à la santé des écosystèmes et des populations humaines.	Comprendre l'importance de la biodiversité pour la santé humaine pour expliquer des choix de comportements favorables à la santé.	Appréhender les controverses sur les liens entre la biodiversité et la santé humaine et devenir un citoyen critique et engagé au service de la santé des êtres humains, des autres animaux et des écosystèmes.

Sommaire

Partie 1 : COMPRENDRE les facteurs humains grâce aux apports scientifiques : pourquoi/comment travailler sur nos relations avec le vivant ?

1. Contexte global et postulat scientifique (Muséum)
2. Illustration des enjeux à l'échelle d'un territoire local
3. La relation homme-vivant : du construit pas du donné
4. Des constats qui appellent à des changements transformateurs

Partie 2 : AGIR : identifier et définir des actions à mener pour initier des changements

1. Activités des stagiaires :

Cartographie des obstacles et leviers

Travail en groupes : chaque groupe reçoit un objet d'enquête

2. Autres exemples d'activités et de démarches, parmi lesquelles

-Propositions du Museum

- La démarche aire éducative, dans laquelle peut être intégrée un protocole de vigie nature

3.Clôture réflexive – en 2 moments

1. COMPRENDRE les facteurs humains grâce aux apports scientifiques : pourquoi/comment travailler sur nos relations avec le vivant ?

1/ Contexte global et postulat scientifique

Effondrement de la biodiversité

Référence : <https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>

145 experts 50 pays 15000 références scientifiques

1.000.000 espèces menacées d'extinction



Home About Donors Work programme News Calendar Documents Resources

Search content

Log in

Home / News



05 May 2019

Communiqué de presse: Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère

Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques



Home About Donors Work programme News Calendar Documents Resources

Search content

Log in

EN

taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère

Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES en anglais)

Communiqué de presse

(Click here for the text in English)

- Résumé à l'intention des décideurs, photos, vidéos et autres ressources médiatiques : bit.ly/IPBESReport
- Le lancement dans les médias par webdiffusion en direct depuis #IPBES7 (Paris, France) : bit.ly/IPBESWebcast commencent à 13 heures. (Heure de Paris - HAEC / 7 heures (États-Unis, HAEC) / midi (Londres - Heure d'été)
- Pour les interviews : media@ipbes.net • En français +33 6 25 20 02 81 ou en anglais +1 416 876 8712 ou +1 415 290 5516 ou +49 176 2538 2223. Après le 7 mai : +49 152 3830 0667

Le dangereux déclin de la nature :

Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère

La réponse mondiale actuelle est insuffisante ; Des « changements transformateurs » sont nécessaires pour restaurer et protéger la nature

Les intérêts particuliers doivent être dépassés pour le bien de tous C'est l'évaluation la plus exhaustive de ce type ; 1.000.000 espèces menacées d'extinction

« La nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine - et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations

Apport du Muséum

Boris Presseq



2/ Illustration des enjeux à l'échelle d'un territoire local

<https://www.onf.fr/espace-presse/%2B/289c::immersion-au-coeur-des-forets-pyreneennes-en-mutation.html> : dossier de presse sur les forêts pyrénéennes



Menaces et enjeux de la forêt en Occitanie

MENACES



Incendies

entre **2500 et 3000** ha/an
incendies en moyenne



Forte pression des ongüles sur la forêt

(Jeunes arbres plantés
ou en régénération
naturelle mangés, abimés,
croissance et renouvellement
des forêts compromis)

**1 forêt domaniale
sur 2** en déséquilibre
forêt-gibier



Risques sanitaires

(mortalité,
attaque d'insectes
et autres ravageurs)



Des forêts qui
**protègent les biens
et les personnes face
aux risques naturels**

et entretenues par le service
restauration des terrains
en montagne (RTM)



Changement climatique sur le long terme

(chaleur, sécheresse, tempêtes...)

32% des arbres
ont un déficit foliaire*
de 50% et plus (2023)

SOUTIEN ET ACTION DE L'ÉTAT POUR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

**Gestion durable
et multifonctionnelle de la forêt :**
une gestion qui assure simultanément
et dans la durée la triple fonction des forêts :
écologique, économique et sociale.

**Des documents cadres et des mesures,
nationaux et régionaux**

- * Programme régional forêt-bois
2019-2029
- * Plantation d'un milliard d'arbres
d'ici 2032
- * Assises nationales de la forêt
et du bois 2022
- * Volet forêt-bois de la
planification écologique



Un puits de carbone

grâce au stockage
de CO2 dans les arbres,
les sols et le matériau bois



Participe à la
**protection des sols
et de la ressource
en eau et de l'air**



**Ilôt de
fraîcheur**



Production de bois

= écomatériau et énergie
renouvelable

2.6 Mm³ de bois récoltés/an



Espace de **ressourcement
et de bien-être**



Réservoir de **biodiversité**

40% des sites Natura 2000
de France sont en Occitanie

ENJEUX



Génère une
activité économique

(création de valeur et souveraineté nationale)

18 7000 emplois, **2,7 milliards** d'e
de chiffre d'affaires

*Le déficit foliaire est un indicateur de la perte en feuillage des arbres (notées de 0 à 100%)

SOURCES : PROGRAMME REGIONAL FORÊT-BOIS OCCITANIE 2019-2029, DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT, OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

3/ La relation homme-vivant est du construit et non du donné

Activité : Face à ces affirmations, nous vous proposons de vous positionner physiquement dans la salle (d'accord / pas d'accord / nuancé).

Voici des affirmations ; il faut se positionner selon votre avis : d'accord, pas d'accord, nuancé

« La nature doit être protégée des humains. »

« L'humain est un prédateur comme les autres. »

« La technologie sauvera la biodiversité. »

« Les animaux sauvages devraient avoir des droits. »

« La forêt est une ressource économique avant d'être un écosystème. »

Analyse synthétique

Oiseau protégé contre poissons à sauver: le cormoran dans le viseur

Un arrêté préfectoral autorise le tir de grands cormorans, en eaux closes, pour prévenir les dégâts sur les piscicultures. Les pêcheurs réclament la même mesure pour les eaux libres où les volatiles se régulent de truites fario, brochets et autres oncles communs tout aussi protégés que lui.

Les pêcheurs se sont livrés à un calcul simple. Ils ont multiplié la quantité de poissons qu'un grand cormoran peut ingérer chaque jour par le nombre d'individus qui hivernent dans le Jura. Une évaluation d'un peu plus de 600 animaux faite par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et qu'ils n'ont jamais discutée.

Sur une période allant des mois d'octobre à avril, ils sont parvenus à un résultat de plus de 50 tonnes de poissons avalés.

« Dans ces conditions, à quel sert l'argent que nous dépensons pour restaurer les milieux aquatiques », interroge Roland Brunet, le président de la fédération départementale des pêcheurs jurassiens.

Un arrêté préfectoral pour les eaux closes, quid des eaux libres ?

Le grand cormoran est protégé. Des opérations de destruction peuvent néanmoins être menées, grâce à un vote législatif, pour protéger les milieux aquatiques.

Roland Brunet (fédération des pêcheurs) : « Nous ne sommes pas des tueurs... »

« Nous ne sommes pas des tueurs... », s'insurge Roland Brunet, le président de la fédération du Jura pour la pêche et la protection des milieux aquatiques. Nous voulons des tirs d'effarouchement et de régulation sur des sites où les espèces protégées en danger ont une forte valeur patrimoniale. Je pense à la rivière d'Ain, sur le secteur de Champagnole, où les populations de truites fario souffrent, où la pêche à l'oncle commun est fermée depuis 20 ans. »

Entre les ligues, on comprend bien que le président

ger les milieux. Un arrêté préfectoral daté de novembre 2023 prend bien en compte le problème, mais pour les eaux closes, 100 grands cormorans peuvent ainsi être tirés jusqu'au 28 février pour prévenir les dégâts que le volatile peut commettre sur les piscicultures. Le Préfet a contacté la préfecture pour avoir des précisions sur cet arrêté, sans succès.

Et qu'en est-il des eaux libres ? « La fédération départementale des pêcheurs travaille depuis juillet dernier sur la question. Nous avons demandé 120 tirs "scientifiques" de cormorans. Nous proposons de faire examiner par le laboratoire départemental d'analyse le contenu des estomacs des animaux prélevés. Pour établir précisément leur régime alimentaire, raconte Roland Brunet. Notre demande respectait le protocole national rédigé par le ministère de la Transition écologique. Pourtant, en décembre dernier, l'administration nous a répondu qu'elle n'était pas conforme. Du coup, nous avons décidé de demander une autorisation "classique" de 400 tirs. C'est ce qui se faisait avant 2022. »

Des associations environnementales quid des eaux libres ?

« Une réunion a eu lieu il y a quelques jours entre, notamment, la Direction départementale des territoires, la

LPO, France nature environnement Jura et la fédération des pêcheurs. » La LPO et France nature environnement Jura se sont opposées à notre demande. Nous n'avons pas compris. Trois autres départements ont d'ores et déjà obtenu des quotas de tirs sur les eaux libres. Chez eux, les représentants de la LPO et de France nature environnement ont jugé ces mesures inadaptées mais ne s'y sont pas opposées », rapporte Roland Brunet.

« Un désordre dans l'équilibre de la biodiversité de nos rivières »

De fait, si le grand cormoran est protégé, il se nourrit entre autres d'espèces de poissons qui le sont tout autant. « Des études nationales ont démontré son impact sur la faune piscicole. Leur validité a été reconnue par le ministère de la Transition écologique. C'est du simple bon sens de dire qu'il cause un désordre dans l'équilibre de la biodiversité de nos rivières. Encore aggravé par le gel des eaux closes et les tirs sur ces secteurs qui le conduisent à se rabattre sur les eaux libres », souligne Roland Brunet.

« Aujourd'hui, termine-t-il, nous attendons la décision du préfet. Pierre-Édouard Collet. Mais c'est déjà fichu pour la campagne 2025-2026. »

• Jean-François Buet



Doit-on prouver que le grand cormoran mange du poisson ? », ironise Roland Brunet, le président de la fédération départementale des pêcheurs. Photo d'illustration Serge Rauter

Les tirs en eaux libres ne sont plus interdits, c'est aux préfets de trancher

Le grand cormoran est protégé au niveau européen par une directive de 2009. Des dérogations de destruction sont néanmoins possibles pour protéger des espèces de poissons patrimoniales, en eaux libres, ou pour prévenir des dommages aux piscicultures, en eaux closes. À la condition, pour ce qui concerne les eaux libres, de démontrer l'impact du volatile sur les populations de poissons.

Entre 2019 et 2022, la Ligue de protection des oiseaux a fait annuler une vingtaine d'arrêts préfectoraux de destruction de pêcheurs pour estimer que la prédation des cormorans, si elle n'est pas la cause principale du mauvais état de conservation de certaines espèces de poissons, ne fait que l'aggraver.

À la lumière de ces déclarations, la position des pêcheurs ne semble pas si éloignée de celle défendue par France nature environnement Jura et la Ligue de protection des oiseaux. Un espoir pour les discussions à venir.



La population de grands cormorans serait stable, voire en légère hausse dans le Jura. Illustration Catherine Julia

Répère : Un oiseau aquatique et piscivore

Le grand cormoran est un oiseau aquatique et piscivore. Il mesure en moyenne 90 centimètres pour une envergure de 1,5 mètre. Il pèse jusqu'à quatre kilos. Le plumage des adultes est quasiment entièrement noir. On le trouve en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique du Nord. Il peut être migrateur ou sédentaire. Selon l'encyclopédie Wikipedia, le grand cormoran se nourrit principalement de poissons vivants qu'il pêche en plongeant par intermittence, entre deux parcsours à la nage, dans des eaux à faible courant ou stagnantes. « Il préfère les eaux peu profondes mais peut plonger jusqu'à dix mètres de profondeur pour attraper ses proies. Ces dernières ne mesurent en général pas plus d'une vingtaine de centimètres. Il est néanmoins capable de capturer des poissons d'un kilo et demi. Il consomme aussi des crustacés, des amphibiens, des mollusques... »



Un grand cormoran au bord d'une rivière. Photo Catherine Andrieux

Des associations environnementales qui restent ouvertes à la discussion

« La Ligue pour la protection des oiseaux (France-Nature) est pour l'application stricte de l'arrêté ministériel », commente Isabelle Douchet, la trésorière de l'association, coordinatrice du groupe LPO sud Jura, contactée par Le Progrès au téléphone.

C'est elle qui représentait la structure à la réunion sur le thème des tirs de cormorans sur les eaux libres qui a eu lieu il y a quelques jours avec les pêcheurs, la Direction départementale des territoires et France nature environnement 39. « Cet arrêté a été élaboré pour permettre la prise en compte des cas particuliers de chaque département. Pour justifier des tirs, il faut qu'il y ait des espèces en difficulté et un impact avéré des cormorans sur ces espèces. »

Pas de tirs sur tout le département

L'association a bien conscience que la prédation du cormoran s'ajoute aux problèmes de pollution et de réchauffement climatique pour les truites fario et les oncles communs dans le Jura, ce que la LPO reproche aux pêcheurs, c'est de ne pas avoir fourni cette évaluation locale. « Nous ne voulons pas de tirs autorisés sur tout le département. Mais nous sommes prêts à discuter sur des difficultés rencontrées à des endroits précis. »

Selon Isabelle Douchet, les populations de cormorans dans le Jura ont augmenté dans les années 80-90. Elles

« Il est sans doute trop tard pour la campagne 2025-2026. Il faut penser à la campagne 2026-2027 »

Le représentant LPO des débats en préfecture



La LPO et Jura nature-environnement se disent prêts à prendre en compte des cas particuliers, comme celui de la rivière d'Ain du côté de Champagnole, que les pêcheurs citent en exemple. Illustration Patrick Buey

« Nous sommes prêts à discuter sur des difficultés rencontrées à des endroits précis »

Isabelle Douchet, France nature-environnement 39

sont stables aujourd'hui, voire en légère baisse.

Un demandeur de sécurité par secteur

Le représentant de France nature-environnement Jura, qui a souhaité rester anonyme, est sur la même ligne que la LPO. « Nous avons évoqué cette demande de tirs en conseil d'administration de FNE Jura. La très grande majorité des membres a décidé de s'opposer en l'absence d'évaluation territoriale. Il faut savoir qu'elle est réclamée dans l'arrêté ministériel qui les

rigorisme. Maintenant, on peut aussi se demander qui porterait une telle étude dans le Jura, qui la paierait et combien de temps elle prendrait ? Ne s'agit-il pas d'un prétexte derrière lequel cacher ? FNE Jura n'est pas dans une position de blocage. Nous sommes ouverts à la discussion. Il est vraisemblable que cela soit trop tard pour la campagne 2025-2026. Il faut penser à la campagne 2026-2027. Cela nous laisse un peu de temps pour échanger. »

• J. F. Buet

Deux types de pêche loisir au XIX^e siècle

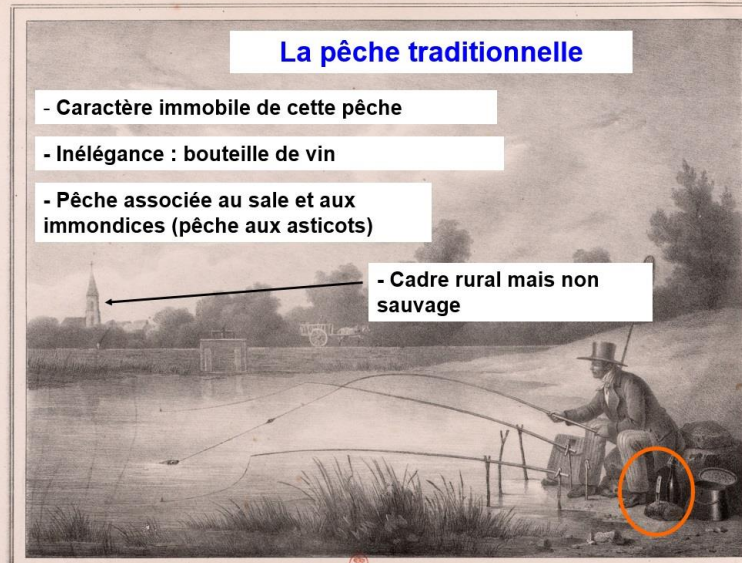
Pêche à la mouche artificielle



- Pêche noble et active
- Pêche technique et difficile
- Décor sauvage

La pêche traditionnelle

- Caractère immobile de cette pêche
- Inélégance : bouteille de vin
- Pêche associée au sale et aux immondices (pêche aux asticots)
- Cadre rural mais non sauvage



Pêche à la Carpe

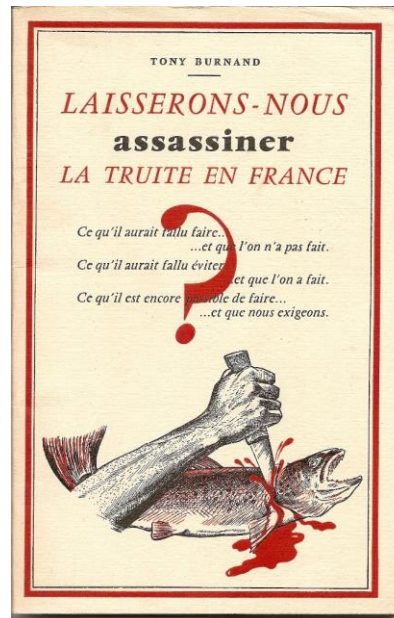


Un exemple : le poisson chat



- Une espèce venue des Etats-Unis...
- Une acclimatation en Seine et Oise puis un peu partout...
- De nos jours : une espèce qui a colonisé 90 % des cours d'eau
- BILAN : une acclimatation réussie... MAIS le poisson chat est actuellement classé « nuisible »

Les effets des actions de l'homme sur le milieu aquatique ne peuvent réellement se mesurer que sur le moyen ou le long terme...



4/Des constats qui appellent à des changements transformateurs

Le projet "relations humains non-humains" - Faire évoluer nos relations au vivant (plaquette, OFB, 2025)

Les leviers du projet « humains non-humains »

Levier 1

Développer la
production de savoirs
sur les relations entre
humains et non-humains

Levier 2

Expérimenter
de nouvelles manières
d'être en relation
avec le vivant

Construire les fondements d'un changement de regard sur le vivant

Levier 3

Communiquer
faire savoir,
diffuser,
sensibiliser

Levier 4

Outiller
former

Levier 5

Faire évoluer
les politiques
publiques et
les institutions

Amplifier et accompagner les changements

Des changements transformateurs d'ordres culturels

Dossier
RÉPARER LA TERRE ?

« LE MONDE VA DEVENIR CHAOTIQUE, MAIS NOUS POUVONS ENTRER EN RÉSISTANCE »

Les
ravageurs
3

Pour le philosophe **Baptiste Morizot**, auteur de *Manières d'être vivant*, le recours massif à la technique ne résoudra pas la crise écologique. Il plaide pour une éducation de notre sensibilité au vivant et une multiplication des expériences locales et concrètes, tout en n'hésitant pas à mettre sa pensée en actes.

Propos recueillis par Alexandre Lacroix

Dossier
RÉPARER LA TERRE ?

Les gardiens
du
sanctuaire
2



CYNTHIA
FLEURY

Philosophe et psychanalyste, elle est professeure au Conservatoire national des arts et métiers et dirige la chaire de philosophie du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences. Spécialiste des questions politiques et éthiques, elle a notamment signé *Le Sola est un humanisme* (Tracts, Gallimard, 2019) et *C'est l'amer* (Gallimard, 2020). Elle a co-écrit cette année avec Antoine Fenoglio la *Charte du Verstöhlen* (Tracts, Gallimard).

« LE MILIEU RÉGÈNÈRE LES FONCTIONS VITALES DE L'HUMAIN »

Du silence à l'horizon, la *Charte du Verstöhlen* entend préserver et « soigner » une série de lieux vulnérables et de biens communs. **Cynthia Fleury**, qui l'a corédigée avec le designer Antoine Fenoglio, nous dit « ce qui ne peut être volé ».

Propos recueillis par Cédric Enjalbert

Quel patrimoine faut-il protéger ?

La possibilité d'accéder à la beauté d'un paysage urbain ou rural, et la reconnexion au vivant. En 1949, Aldo Leopold, dans son *Almanach d'un comté des sables*, définit l'éthique de



2. AGIR : identifier et définir des actions à mener pour initier des changements

1/ Activités des stagiaires

Activité 1 : Cartographie des obstacles et leviers

Consigne : En groupe, identifiez sur un tableau en deux colonnes

OBSTACLES dans ma pratique pour travailler la relation au vivant :

- Liés aux programmes (temps, évaluations...)
- Liés aux représentations (élèves, familles, collègues...)
- Liés au contexte (urbain/rural, moyens...)

LEVIERS déjà présents :

- Dans les textes officiels (programmes, parcours...)
- Dans mon établissement (espaces, partenaires...)
- Chez mes élèves (curiosité, engagement...)

Activité 2 : Travail en groupes sur un objet d'enquête.

Le loup dans les Pyrénées

La gestion de l'eau dans un territoire

L'usage des pesticides

L'élevage industriel

Les arbres en ville

Les espèces invasives

Les droits de la nature

La chasse

Les zoonoses (lien One Health)

Consignes

1 Identifiez :

Quels acteurs humains sont impliqués ?

Quels non-humains sont concernés ?

Quels conflits de valeurs apparaissent ?

Quelles représentations du vivant sont en jeu ?

2 Regardez cet objet depuis **différents points de vue** :

Que permet ma discipline ? Les autres ?

Quelles notions du programme peuvent être mobilisées ?

Quelle posture critique puis-je faire travailler ?

Restitution

Chaque groupe présente en 2 minutes :

- Ce que leur groupe apporte de spécifique
- Ce qui change dans la posture pédagogique
- En quoi cela transforme la relation au vivant

2/ Autres exemples d'activités et de démarches, parmi lesquelles

- Propositions du Museum
- La démarche aire éducative, dans laquelle peut être intégrée un protocole de vigie nature

Apport du Muséum

Boris Presseq



Les aires éducatives



Clôture réflexive en 2 moments :

Renversement de perspective : demander aux groupes :

“Et si vous deviez construire une séquence depuis le point de vue du loup ? De la forêt ? De la rivière ?”

Question individuelle écrite :

“À la rentrée prochaine, quelle première micro-transformation puis-je engager dans ma pratique ?”